



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'évaluation
Evaluating Committee

ᑲᐃᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ

**COMPTE RENDU DE LA 321^e RÉUNION
DU COMITÉ D'ÉVALUATION**

(Adopté)

DATE : 1^{er} novembre 2023

ENDROIT : Vidéoconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS : John Paul Murdoch, GNC, Président
Lucas Del Vecchio, GNC
Geneviève Bélanger, Canada
Louis Breton, Canada
Nicholas Poirier, Québec
Daniel Berrouard, Québec

Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la réunion 321^e et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) Adoption du compte rendu de la 320^e réunion

Le compte rendu de la 319^e réunion est adopté tel quel.

Action : Traduire et classer le compte rendu de la 320^e réunion.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance couvre la période du 28 septembre 2023 au 1^{er} novembre 2023 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet d'ouverture et d'exploitation d'une carrière au km 440 de la route Billy-Diamond et exploitation d'une usine de béton bitumineux par Blais & Langlois
N/Réf. : 3214-05-081

- Renseignements préliminaires
- Complément d'information
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 8 septembre 2023, les renseignements préliminaires sur rapportant sur l'ouverture d'une carrière sur la route Billy-Diamond. Un complément d'information a également été reçu le 2 octobre 2023.

Depuis 2015, la Société de développement de la Baie-James (SDBJ) a lancé divers chantiers visant à améliorer la sécurité et le confort des usagers de la route Billy-Diamond. Les besoins en granulats et en pierres nettes sont assurés par des carrières locales situées à proximité de la route Billy-Diamond et des chantiers projetés. Le promoteur souhaite ouvrir et exploiter une nouvelle carrière, d'une superficie d'extraction de 2,99 ha, située au km 440 le long de la route Billy-Diamond. Les travaux planifiés visent notamment la réfection de la chaussée et le remplacement de ponceaux déficients. Le site sera réaménagé et restauré à la fin de l'exploitation de la carrière, dont la durée estimée est de 2 ans.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV considère que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre son analyse. Ainsi, le promoteur devra répondre à des questions et commentaires, lesquels seront inclus dans la lettre de transmission.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission de questions et commentaires

**5) Projet de construction d'un écocentre à Whapmagoostui
par le Gouvernement de la nation crie**

N/Réf. : 3219-16-004

- Renseignements préliminaires
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 29 août 2023, les renseignements préliminaires se rapportant sur le projet d'écocentre en Terres de catégorie I dans la communauté de Whapmagoostui.

Le projet consiste en la construction d'un écocentre sur un site présentement occupé par des véhicules hors d'usage, des déchets métalliques et des pneus. Un nettoyage du site a été planifié, ainsi que la décontamination des sols, au besoin, afin de retirer ces déchets du site et libérer l'espace. L'écocentre consistera en quatre quais avec conteneurs, soit deux quais pour les résidus de construction et les déchets en gros, un quai pour le métal et un quai pour le bois. Le projet prévoit également un site pour l'entreposage de déchets dangereux (ex. batteries, peintures, huiles usagées, etc.) et un site pour les déchets réutilisables. Une plateforme de 1500 m² sera également aménagée pour les gros déchets de bois, d'agrégats, de ciment, d'asphalte et d'autres matériaux.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV considère que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre son analyse. Ainsi, le promoteur devra répondre à des questions et commentaires, lesquels seront inclus dans la lettre de transmission.

**Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission de questions et commentaires**

**6) Projet de banc d'emprunt (PK 0.6) pour la restauration du parc à résidus Coniagas
par Allkem/Galaxy Lithium**

N/Réf. : 3214-14-054

- Renseignements préliminaires
- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu, le 25 août 2023, les renseignements préliminaires se rapportant au d'ouverture d'un nouveau banc d'emprunt pour le projet de restauration du parc à résidus Coniagas.

En 2011, le promoteur avait soumis une première demande d'attestation de non-assujettissement pour les travaux de restauration du parc à résidus Coniagas. Des demandes de non-assujettissement subséquentes ont été déposées en septembre 2019 et en novembre 2021 visant l'ouverture de bancs d'emprunt comme source d'approvisionnement pour la réalisation de ces travaux. Des attestations de non-assujettissement ont été délivrées le 29 avril 2015, pour le projet initial, ainsi que le 7 octobre 2020 et le 21 juin 2022 pour l'ouverture et l'exploitation du banc d'emprunt 2 et la source d'emprunt 2 (PK 0,5). Dans la présente demande, le promoteur voudrait ouvrir et exploiter un nouveau banc d'emprunt (PK 0,6) afin de réaliser les

travaux de restauration du parc à résidus Coniagas puisque la source d'emprunt 2 (PK 0,5) ne contient pas la quantité de till requise pour le projet de restauration.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV considère que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre son analyse. Ainsi, le promoteur devra répondre à des questions et commentaires, lesquels seront inclus dans la lettre de transmission.

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial**
Transmission de questions et commentaires

7) Divers

Projets en attente

- Projet de construction d'un chemin pour l'implantation d'un mât de mesure de vent par Projet éolien Oujé-Bougoumou Skakeegun S.E.C., (3214-05-082) *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet de protection des rives Lac Champion par la Première Nation Crie de Nemaska, (3219-01-002) *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet de construction et d'opération d'un lieu d'enfouissement en territoire isolé (LETI) à la Mine Eastmain par Benz Mining Corporation (3214-16-081) *(En attente des réponses du promoteur)*
- Projet d'ouverture et exploitation d'une sablière près du lac Lardet par Les équipements J.V.C. inc. (3214-03-048) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction de la résidence Nadoshtin par la société Corporation Résidence Nadoshtin inc. (3214-06-031) *(en attente du promoteur)*
- Projet de construction de chemins forestiers dans le secteur Témiscamie par Chantiers Chibougamau Ltée (3214-05-086) *(en attente de précisions)*
- Projet de travaux de réfection et d'entretien 2023-2024 de la route Billy-Diamond et du chemin Chisasibi par la Société de développement de la Baie-James (3214-05-081) *(en attente du promoteur)*
- Construction d'une nouvelle cellule à l'usine de traitement des eaux usées à Waskaganish par la Nation crie de Waskaganish (3219-12-004) *(en attente du promoteur)*
- Projet minier Mont Sorcier par Voyager Matals inc. (3214-14-071) *(en analyse)*

8) Prochaines réunions

La prochaine rencontre du COMEV est prévue pour le 28 novembre 2023 par vidéoconférence.

Annexe A
Suivi de la correspondance du 28 septembre 2023 au 1^{er} novembre 2023

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet d'ouverture et d'exploitation d'une carrière au km 440 de la route Billy-Diamond et exploitation d'une usine de béton bitumineux par Blais & Langlois inc. N/Réf. : 3214-05-081	Charles Delisle Blais & Langlois	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'un complément d'information	Transmis le 22 septembre 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Mélissa Gagnon MELCCFP	John Paul Murdoch COMEV		Transmis le 2 octobre 2023 Reçu COMEV le 2 octobre 2023	
Projet minier Moblan Lithium par Sayona Nord inc. N/Réf. : 3214-14-070	John Paul Murdoch COMEV	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'une directive d'étude d'impact	Transmis le 3 octobre 2023 Accusé réception le 3 octobre 2023	<i>Pour recommandation</i>
Compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques Diagnostic de la situation en territoires conventionnés	John Paul Murdoch COMEV	Mélissa Gagnon MELCCFP	Transmission de commentaires	Transmis le 6 octobre 2023 Accusé réception le 6 octobre 2023	
Projet minier Mont Sorcier par Voyager Metals inc. N/Réf. : 3214-14-071	Robert E. Girardin Voyager Metals	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission de renseignements préliminaires	Transmis le 26 septembre 2023	<i>Pour recommandation</i>
	Maud Ablain MELCCFP	John Paul Murdoch COMEV		Transmis le 17 octobre 2023 Reçu COMEV le 18 octobre 2023	